



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES**

Procès-verbal de la 8^e assemblée régulière de l'année 2024

Mercredi 11 décembre 2024, 19 h
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M ^{me} Claudya Tremblay	Présidente
M. Alain Anctil	Trésorier
M ^{me} Heidi Chalifour	Vice-présidente
M. Bertrand Day	Administrateur
M ^{me} Sophie Gosselin	Administratrice

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Véronique Hunter	Administratrice
Mme Alexina Bouchard	Secrétaire
M. Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac-Saint-Charles – Saint-Émile

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Marie-Claude Packwood	Secrétaire de soutien

Outre les personnes énumérées ci-dessus, 2 sont présentes dans la salle.

Projet d'ordre du jour

24-12-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
24-12-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
24-12-03	Adoption des procès-verbaux du 13 novembre 2024	19 h 05
24-12-04	Période d'information du conseiller municipal	19 h 10
24-12-05	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
24-12-06	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 40
24-12-07	Affaires en cours	19 h 45
	Programme de mobilisation à la sécurité routière	
24-12-08	Affaires nouvelles	19 h 50
24-12-09	Trésorerie	20 h 05
	Paiement des frais de secrétariat	
	Autorisation des dépenses	
24-12-10	Correspondance	20 h 10
24-12-11	Divers	20 h 15
24-12-12	Levée de l'assemblée	20 h 30

24-12-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Tremblay ouvre l'assemblée à 19 h 03.

24-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition de M. Day, appuyée par M^{me} Chalifour, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

24-12-03 Adoption des procès-verbaux du 13 novembre 2024

Il est noté que la date sur le procès-verbal n'était pas la bonne sur le document. Le changement a été fait auprès de la conseillère en consultation publique, M^{me} Khuon.

Sur une proposition de M^{me} Chalifour appuyée par M^{me} Gosselin, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 13 novembre 2024.

24-12-04 Période d'information du conseiller municipal

Procès-verbal du 11 décembre 2024

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

M. Steeve Verret étant absent, il n'y a pas de période d'information.

24-12-05 Période de questions et commentaires du public

M^{me} Michelyne St-Hilaire nous informe que la résidence Ange-Gabriel n'est dorénavant plus une résidence pour personnes âgées. On ne sait pas encore si la résidence sera vendue. La situation pourrait causer problème pour l'emplacement de la place Éphémère. Si c'est le cas, il faudra trouver un autre emplacement. La résidence avait une entente verbale seulement, de 3 ans, pour l'utilisation du terrain pour les activités de la place Éphémère.

M^{me} St-Hilaire nous informe que les Chevaliers de Colomb ont amassé de l'argent et des denrées pour les paniers de Noël.

24-12-06 Affaires découlant du procès-verbal :

RÉSOLUTION 24-CA-55

Considérant la réponse reçue à la résolution 24-CA-34 concernant une éventuelle présentation du service de Flexibus du Réseau de transport de la Capitale,

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour, appuyée par M^{me} Sophie Gosselin, il est résolu de demander au Réseau de transport de la Capitale de venir faire une présentation du service de Flexibus lors de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2025 prochain à 19 h.

24-12-07 Affaires en cours

- Programme de mobilisation à la sécurité routière

Le projet a été déposé officiellement le 29 novembre. Le conseil de quartier l'a déposé conjointement avec les deux écoles primaires du quartier, l'École De La Passerelle et l'École de l'Arc-en-ciel. Le projet consiste à aller chercher une consultation auprès d'une firme pour savoir ce qui est à prioriser en matière de sécurité routière dans le quartier mais, aussi, autour des écoles. D'une part, le conseil de quartier et les deux écoles vont octroyer un contrat à une firme de consultation et, ensuite, selon le budget restant, il y aura un début d'implantation de quelques initiatives avec le résiduel. Le budget étant de possiblement 3000 \$ par organisme, alors dans ce cas-ci possiblement 9 000 \$ au total.

La présidente se réjouit de cette nouvelle association avec les deux écoles et d'avoir ouvert les canaux de communication avec celles-ci. Les deux écoles voulaient déjà participer au projet mais n'avaient pas eu le temps de se pencher sur la question.

Procès-verbal du 11 décembre 2024

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

M^{me} Tremblay demande s'il est possible de commencer à faire des soumissions avant d'avoir le réponse de la ville et M^{me} Khuon l'informe que oui. Elle nous informe aussi que le tarif de consultation de la firme Accès transport viable est de 3000 \$.

M^{me} Gosselin questionne M^{me} Khuon à savoir si la Ville oblige le conseil de quartier à faire des demandes de soumissions; M^{me} Khuon semble dire que non mais elle recommande d'essayer de trouver le moins cher.

M^{me} Tremblay espère qu'en commençant les demandes de soumission tout de suite on soit prêt à présenter un choix de firme aux directeurs des deux établissements scolaires lorsque le conseil aura la confirmation que le projet est accepté.

La présidente espère le début d'une belle et longue collaboration avec les deux écoles.

24-12-08 Affaires nouvelles

M. Day souligne le succès de la fête de Noël organisée par RAFAL à laquelle plus de 150 personnes ont participé tandis que 225 personnes s'étaient inscrites.

M^{me} St-Hilaire invite le conseil de quartier à consulter la liste de matériel que la ville peut prêter pour diverses activités. M^{me} Khuon s'engage à envoyer le lien de cette liste aux membres du conseil.

M. Day demande quel est le but des travaux près du coin de la rue Roussin et de l'avenue du Lac-Saint-Charles et on lui répond que ce sera le futur parc-O-bus. Il y a quelques questionnements dans l'assemblée à savoir quels seront les parcours qui se rendront à ce nouveau parc-O-bus.

24-12-09 Trésorerie

RÉSOLUTION 24-CA-56

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay appuyée par M^{me} Sophie Gosselin, il est résolu d'approuver le paiement de 10,68 \$ en surplus au montant de 50 \$ déjà approuvé pour l'inscription du Conseil de quartier au registre des entreprises.

RÉSOLUTION 24-CA-57

Sur une proposition de M^{me} Sophie Gosselin appuyée par M Alain Anctil, il est résolu d'approuver les dépenses suivantes : 19,55 \$ pour du café, 28,43 \$ pour la collation de cette

présente rencontre et 28,14 \$ pour l'achat d'une cafetière, ce qui fait un total de 76,12 \$, le tout remboursé à M^{me} Heidi Chalifour.

Les bilans pour Maison fleurie et le projet de mobilisation à la sécurité routière demeurent inchangés, soit 160,32 \$ en surplus pour Maison fleurie et un déficit de 142,85 \$ pour le projet de mobilisation à la sécurité routière.

Le solde de fonctionnement au compte est de : 3521,98 \$

RÉSOLUTION 24-CA-58

Sur une proposition de M. Alain Anctil appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le paiement de 125 \$ à M^{me} Marie-Claude Packwood pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 13 novembre 2024.

24-12-10 Correspondance

M^{me} Tremblay fait la lecture du courriel suivant reçu il y a quelques jours :

Aux membres des conseils d'administration des conseils de quartier

Bonjour,

Nous vous transmettons le communiqué suivant susceptible de vous intéresser :

Jusqu'à 510 000 \$ par an afin de soutenir les initiatives des conseils de quartier!

Québec, le 11 décembre 2024 — La Ville de Québec annonce qu'elle octroiera jusqu'à 17 000 \$ annuellement aux 30 conseils de quartier pour la réalisation de projets, soutien qui pourrait donc atteindre un total de 510 000 \$. La mission des conseils de quartier est de permettre aux citoyens de s'exprimer sur des sujets tels que l'aménagement du quartier, la vie communautaire, la sécurité routière ainsi que la conservation du patrimoine. Leur apport contribue donc grandement à façonner la Ville.

« Les conseils de quartier sont essentiels pour bâtir une ville à l'image des citoyens, souligne M. Claude Lavoie. Leur engagement et leurs idées permettent de créer des quartiers vivants et sécuritaires, à l'image de ceux et celles qui y habitent. »

Nouvelle mesure pour la biodiversité

La Ville de Québec poursuit deux grands chantiers concernant la biodiversité; soit l'élaboration d'une Stratégie en faveur de la biodiversité et la candidature pour devenir une région de biosphère de

Procès-verbal du 11 décembre 2024

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

l'UNESCO. Afin de favoriser l'adhésion et la mobilisation citoyenne, la Ville proposera un soutien aux conseils de quartier qui souhaitent mener des projets de sensibilisation à la préservation de la biodiversité à l'échelle locale. Ceux-ci pourront bénéficier d'une somme maximale de 4 000 \$ par année. Le programme devrait être lancé à l'hiver 2025. Demeurez à l'affût!

Subvention pour la réalisation d'un projet

Chaque année, la Ville de Québec offre aux conseils de quartier une subvention pour la réalisation d'un projet. Les projets soumis peuvent être exécutés tant par le conseil de quartier qu'en collaboration avec des organismes ou des citoyens. En ce sens, chaque conseil de quartier peut bénéficier d'un montant pouvant aller jusqu'à 10 000 \$. Les projets doivent répondre aux critères suivants :

- *Viser l'amélioration du cadre de vie du quartier;*
- *Correspondre au plan d'action du conseil de quartier tout en s'inscrivant dans sa mission et ses mandats;*
- *Être compatible avec les orientations, les politiques, les plans et les projets de la Ville tout en respectant les lois et règlements en vigueur.*

Programme de mobilisation à la sécurité routière

À travers sa Stratégie de sécurité routière 2020-2024, la Ville de Québec met à la disposition des conseils de quartier une somme de 3 000 \$ par année afin de mener à terme des projets de sensibilisation ou de mobilisation en sécurité routière dans leur quartier. La Ville entend d'ailleurs reconduire cette mesure. Consultez notre site Web pour avoir un aperçu des projets mis en œuvre par les conseils de quartier.

M^{me} Khuon nous informe aussi qu'un courriel a été reçu au sujet d'une formation sur Google Workspace qui a lieu le 12 décembre 2024 à 19 h. M^{me} Tremblay propose de demander à M^{me} Alexina Bouchard d'y participer.

24-12-11 Divers

Une résolution sera prise à la prochaine rencontre afin de faire passer le poste de trésorier de M. Anctil à M^{me} Chalifour et le poste de vice-présidente passera de M^{me} Chalifour à M^{me} Gosselin.

24-12-12 Levée de l'assemblée

Sur une proposition de M^{me} Tremblay, appuyée par M^{me} Chalifour, il est résolu de lever l'assemblée à 7 h 45.

Le procès-verbal est rédigé par Marie-Claude Packwood et révisé linguistiquement par

Procès-verbal du 11 décembre 2024

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



CONSEIL
DE QUARTIER
DE LAC SAINT-CHARLES

M^{me}Alexina Bouchard.

Claudya Tremblay, présidente

Alexina Bouchard, secrétaire